



Association ASMA
Mairie de Masseube
32140 MASSEUBE

Masseube, le 16 février 2019

J.L

Compte-rendu de l' Assemblée Générale du 8 Février 2019

Le vendredi 8 février 2018, à 21h, s'est tenue, dans la salle des associations de l'ancien stade de Masseube, l'assemblée générale de l'association A.S.MA., sous la présidence de M. Jo Muniente, et en présence de M. Roger Breil, adjoint au maire de Masseube.

Cette réunion faisait suite à une amicale réception, lors de laquelle un hommage aux actions de Jo Muniente à Masseube depuis plusieurs dizaines d'années, a été rendu par Monsieur le maire, Jean-Pierre Bru, qui lui a remis la Médaille d'honneur de la ville de Masseube, et ce en présence de Fatma Adda, conseillère régionale d'Occitanie et de Françoise Casalé, conseillère départementale du Gers.

*

Le quorum des voix présentes ou représentées étant dépassé, les délibérations de l'A.G. Ordinaire ont été déclarées valables. A noter la présence de membres de l'association « Clé de voûte », qui a participé généreusement aux récentes missions à N'Zala.

* *

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le président ouvre la soirée en remerciant les présents, notamment les personnes de l'association « Clé de voûte », dont il salue l'engagement et la générosité, sous l'impulsion de leur président, Charly Garrigos, qui a personnellement beaucoup œuvré en faveur d'ASMA, en tant que président de la Fondation d'entreprises Engagés Solidaires (basée à Fleurance), et aussi avec cette association qu'il dirige.

Des remerciements ont également été formulés en direction des aides financières accordées par Mme la conseillère départementale d'Astarac-Gimone, le Conseil municipal de Masseube et donc, la Fondation d'entreprises Engagés Solidaires. La presse locale, qui publie régulièrement nos articles, a été également remerciée.

2. BILANS 2018

2.1 Rapport d'activités, par Jo Muniente.

Un diaporama a rappelé *les actions les plus importantes* menées depuis 10 ans dans le Cercle des Douars de N'Zala : assistantat (fourniture de vêtements, couvertures, fournitures scolaires, matériel para-médical,...) / aides à la scolarisation des enfants (fournitures, travaux dans les locaux, constructions, ..) / matériel de soins et fournitures médicales / aides aux travaux et activités des femmes du village / constructions et aménagements divers / construction du Complexe social et artisanal / restauration des réseaux d'irrigation pour plusieurs villages du Cercle de N'Zala ...

L'année 2018 a été marquée par *une mission sur place*, du 4 au 7 août, avec le temps fort de la visite sur place de Charly Garrigos et 17 personnes de son association « Clé de voûte » : visite des réalisations et des travaux en cours, toutes opérations financées par la Fondation Engagés Solidaires, dans une ambiance d'hospitalité et d'amitiés appréciées.

Et, début février 2019, Charly Garrigos est revenu sur place, avec quelques membres d'ASMA, pour remettre aux enfants de très nombreux matériels et fournitures qui vont améliorer leurs quotidiens d'écoliers et de sportifs.

Dans le Gers, les adhérents ont été mobilisés pour la tenue de stands lors des *marchés de Noël* de Samatan, Ordan-Larroque, Masseube et Auch, avec une boutique largement renouvelée lors de la mission de l'été.

2.2 Rapport financier, par Patrick Boidard.

En présentant les comptes détaillés de l'exercice 2018, le trésorier dresse un bilan satisfaisant de la situation au 31 décembre 2018 : l'association affiche un solde positif (6.113 €) à la fin de l'année dernière. Il est précisé que l'aide 2018 de la Fondation Engagés Solidaires (4.500 pour la construction du réservoir de stockage + 1.500 € pour la sécurisation des canaux = 6.000 €) sera consommée en 2019, les travaux étant en cours.

Principales actions 2018 en termes financiers : 8.268 €

dont 1.000 € au profit du dispensaire, 4.500 € pour la réhabilitation des canaux, 1.200 € d'équipement du complexe, et 1.568 € de frais de mission pour 8 participants

Financées par :

Une subvention de mécénat d'entreprise de 6.000 €, des produits de marchés de Noël pour 1.120 € et des dons d'un montant de 1.148 €

Une série de documents comptables est jointe en annexe :

- situation générale
- résultat comptables
- balance analytique

→ Les rapports d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité

3. RETOUR SUR LA MISSION D'AOUT 2018

Alain, de l'association « Clé de voûte », présente ensuite un diaporama relatant leur séjour à N'Zala, avec les visites de terrain et les moments de rencontres chaleureuses avec la population.

4. ELECTION DU BUREAU 2019

Jo Muniente, président-fondateur d'ASMA confirme son désir de réduire son implication et ses responsabilités au sein de l'association, après 10 ans d'intenses activités ; après avoir remercié tous ceux et celles qui l'ont accompagné durant ces années, il propose que la présidence soit confiée à Patrick Boidard, et souhaite belle et longue vie à ASMA.

Les participants à cette assemblée générale sont appelés à voter sur les candidatures

présentées.

Ainsi, **sont élus à l'unanimité**, les personnes suivantes aux différents postes du **Bureau de l'association pour l'année 2019** :

- *Président* : Patrick Boidard
- *Vice-président* : Lahcen Ghanmouni
- *Trésorier* : Joseph Muniente
- *Trésorière-adjointe* : Annie Boidard
- *Secrétaire* : Jacques Lesponne
- *Secrétaire-adjointe* : Lulu Muniente .

Les formalités réglementaires liées au changement de dirigeants seront prochainement effectuées : greffe des associations en Préfecture, comptes bancaires, ...

5. PROJETS ET PERSPECTIVES 2019

5.1 : Les actions au Maroc

Ce printemps se terminera la nouvelle tranche des travaux de sécurisation d'un réseau d'irrigation (réservoir et canaux) , qui se réalise grâce à l'aide 2018 de la Fondation Engagés Solidaires (6.000 €).

Une demande de financement a été déposée auprès du Conseil régional d'Occitanie, dans le cadre de l'appel à projets 2019 pour du co-développement ; cela concerne 800 m de canaux et la consolidation, sur 300 m, d'un canal à Aït Kharrou.

5.2 : Des projets dans le Gers

Des actions de *collecte de fonds* sont envisagées : des randonnées solidaires, les marchés de Noël, l'accès aux Toockets du Crédit Agricole

En matière de *communication* : des articles réguliers dans la presse locale et sur notre site internet, une présence dynamique sur les réseaux sociaux...

6. COTISATIONS 2019

Les participants à l'assemblée générale adoptent la proposition de maintenir, en 2019, le tarif des cotisations : 20 € par personne.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, l'A.G. a été déclarée close à 23 h.

Le président ,

Le secrétaire ,

Patrick Boidard

Jacques Lesponne